

# Suppression de l'absinthe en Belgique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **13 (1905)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682535>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

proscrivent absolument. S'il vous souvient d'avoir, dans les jours ou surtout dans les heures qui précèdent, touché quelque plaie suppurée ou putride, considérez vos mains comme souillées et impossibles à rendre aseptiques, cachez-les sous des gants de caoutchouc préalablement bouillis, et si vous n'en possédez point, s'il vous faut faire quand même le pansement de votre blessé, ingéniez-vous à diminuer la fréquence et la durée de vos contacts avec la plaie, et n'y touchez qu'avec des instruments stériles, pinces, ciseaux, etc.

Vos mains une fois propres, découvrez la plaie en saisissant les compresses sales qui la recouvrent avec des pinces qui ne vous serviront plus. Puis couvrant cette plaie d'une compresse stérile, nettoyez-en les abords avec de l'eau savonneuse ; frottez longuement, mais sans violence, avec de l'ouate plusieurs fois changée ; rincez à l'eau bouillie et découvrez de nouveau la plaie. Si elle ne suinte pas, si quelque corps étranger ou quelque partie mortifiée n'apparaît point à sa surface, inutile de la laver ; disposez par-dessus une couche de gaze stérile que recouvre une couche d'ouate aseptique, de l'ouate ordinaire s'il est besoin et quelques tours de bande comprimant modérément et immobilisant le pansement sous-jacent. Et laissez le tout le plus longtemps possible sans y toucher. S'il y a de la suppuration, essayez le pus avec un tampon, ou mieux chassez-le mécaniquement par un filet d'eau salée chaude frappant la plaie sous une légère pression ;

drainez largement les points où il se fait de la rétention et, par les drains, lavez-les copieusement avec la même solution. Enfin si des fragments sphacelés s'offrent à votre vue, il est bon de les enlever d'un coup de ciseaux. Mais quel que soit l'état de la plaie, terminez toujours par un pansement sec et aseptique, le pansement humide voyant chaque jour diminuer ses indications.

\*\*\*

En vous apprenant à agir ainsi, j'estime avoir mis entre vos mains la façon la meilleure de traiter la grande majorité des plaies ; et j'espère avoir fait pénétrer dans votre esprit cette notion que la chirurgie exige dans ses moindres actes de ceux qui la pratiquent, une qualité primordiale, dont l'énoncé vous semblera bien banal, mais dont la réalisation est si difficile : je veux dire une asepsie parfaite, c'est-à-dire, en somme, une très minutieuse propreté.

---

### Suppression de l'absinthe en Belgique.

Encore une fois la monarchique Belgique nous dame le pion.

A la Chambre des députés belges, par 127 voix contre 5, sur 132 votants, la fabrication, le transport, la vente et le débit de l'absinthe ont été interdits.

C'est là un vote qui sera un éternel honneur pour les députés de ce pays.